

JUILLET-AOÛT • 2020

Pontoise : MAG

HORS-SÉRIE



LA NOUVELLE
ÉQUIPE MUNICIPALE



Chères Pontoisiennes, chers Pontoisiens,

Nous avons vécu et vivons encore une période qui nous a bouleversés dans nos habitudes, parfois dans nos certitudes. Cette élection s'est déroulée dans un contexte totalement inédit qui s'est traduit par une forte abstention qui doit nous interroger et nous invite au quotidien à faire vivre la démocratie différemment afin de raviver l'intérêt et la confiance de nos concitoyens. Je veux remercier toutes les Pontoisiennes et tous les Pontoisiens qui nous ont fait confiance. Je veux aussi saluer nos concitoyens qui ont fait un autre choix. Tous ont été acteurs de notre ville en allant voter. C'est la raison pour laquelle nous serons les élus de tous les Pontoisiens, dans un esprit de respect et d'écoute. Je serai la maire de Pontoise, mais je serai aussi et surtout la maire des Pontoisiens, de tous les Pontoisiens, de tous les quartiers et de tous les âges.

Je veux également saluer l'équipe unie, solidaire et totalement engagée qui nous a portés vers la victoire. Sans mes 41 colistiers, rien n'aurait été possible, leur engagement a été total et c'est ma première fierté. J'ai aussi une pensée pour ceux de nos colistiers qui n'ont pas été élus. Je sais pouvoir compter sur votre énergie.

Le 28 juin, le suffrage universel a aussi légitimé un projet municipal. Il s'agit, pour les six années à venir, de franchir ensemble une nouvelle étape pour que notre commune soit plus que jamais un territoire solidaire, dynamique et respectueux de l'environnement. Le projet que nous avons élaboré pendant des mois à l'occasion d'ateliers citoyens est le reflet des besoins et du cap à donner à notre ville exprimés par les Pontoisiens.

Notre objectif est de faire de Pontoise une ville vivante et animée, une ville où chaque Pontoisien peut trouver l'activité culturelle ou sportive qui lui permettra de s'épanouir personnellement ou en famille. Nous voulons une ville qui offre à ses enfants les meilleurs outils d'apprentissage pour construire leur vie de demain, une ville qui encourage les modes de vie responsables à travers la consommation locale et les mobilités douces.

En tant que maire, je veillerai à ce que Pontoise soit une ville participative qui facilite le dialogue citoyen. Notre cap, c'est de tirer Pontoise vers le haut, en luttant avec détermination contre les incivilités en tous genres, en nous en donnant les moyens. Pontoise doit compter parmi les villes attractives et rayonnantes.

Si ce projet est ambitieux, il est réaliste, inspiré de l'expérience de communes voisines et surtout conforme à nos capacités budgétaires qui, si elles sont contraintes, nous permettent à condition d'un travail rigoureux et méthodique, étalé dans le temps, de préparer l'avenir de Pontoise. Mais une municipalité ne peut agir seule. Nous ne pouvons rien, comme élus, sans être secondés dans notre action par les agents municipaux. Je sais pouvoir compter sur leur sérieux, leur engagement et leur sens du service au public pour qu'ensemble nous continuions à faire avancer notre ville, chacun dans ses missions et avec ses compétences. Je serai une maire attentive à leurs préoccupations et à leurs besoins afin qu'ils puissent exercer leurs missions dans les meilleures conditions.

Nous aurons besoin également du soutien de tous ceux qui font la ville, sur le terrain, au quotidien. Je pense bien sûr aux associations, aux clubs sportifs, aux commerçants, aux entrepreneurs... qui font la vie de notre commune. Avec eux, nous devons approfondir la concertation et innover pour donner un véritable rôle à chaque citoyen dans l'élaboration des politiques municipales. Je veillerai aussi à ce que soient respectés les droits de l'opposition municipale.

Mais au-delà, je souhaite que nous puissions mener un travail en commun, constructif au service de Pontoise et des Pontoisiens. Une campagne électorale est toujours rude et intense mais je sais pouvoir compter sur la responsabilité et le sens de l'intérêt général de chacun pour dépasser ce qui a pu nous opposer et construire ensemble l'avenir de Pontoise, à l'image de ce qu'a toujours fait Philippe HOUILLON.

C'est le moment pour moi de dire mon émotion de succéder à un homme que j'admire, auprès duquel j'ai tant appris depuis plus de 25 ans et qui aura tant fait pour Pontoise. Une page se tourne mais la transmission est là et je ferai tout pour m'en montrer digne.

Stéphanie Von Euw
Vice-Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France
Maire de Pontoise



Pontoise: MAG

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES : ZOOM SUR LES MODALITÉS DU SCRUTIN



Afin de choisir les hommes et les femmes qui administreront leur commune pendant les six prochaines années, les Français ont été appelés à voter lors des élections municipales les 15 mars et 28 juin dernier en cas de 2^{ème} tour.

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Le nombre de conseillers municipaux appelés à siéger au sein du Conseil municipal varie selon le nombre d'habitants de la commune. À Pontoise, ce sont 39 conseillers municipaux qui composent désormais le Conseil municipal. Au premier tour, sont élus au Conseil municipal les candidats qui ont obtenu à la fois les voix d'au moins 25% des inscrits et la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour, sont élus, dans la limite des sièges restant à pourvoir, les candidats qui obtiennent le plus de voix.

À Pontoise, il y a eu un second tour et trois listes étaient encore en lice. La liste "Union Pour Pontoise" menée par Stéphanie VON EUW a obtenu 50.15% des votes exprimés soit 30 sièges, la liste "Vivre à Pontoise 2020" menée par Gérard SEIMBILLE 27.11% des suffrages exprimés soit 5 sièges et la liste "Pontoise Ecologique et Solidaire" menée par Sandra NGUYEN DÉROSIER 22.74 % soit 4 sièges.

Le Maire est élu par le Conseil municipal au scrutin secret lors de la première réunion du conseil suivant les élections municipales. Pour être élu Maire, l'un des conseillers municipaux doit obtenir au moins 50% des voix. Les adjoints sont ensuite élus selon la même procédure.

À Pontoise ce tout premier Conseil municipal s'est tenu le 3 juillet dernier au Dôme et Mme VON EUW a été élue Maire. 11 adjoints ont également été désignés à la majorité des voix.

Par ailleurs, lors des élections des 15 mars et 28 juin, les Pontoisiens ont certes élu des conseillers municipaux, mais ils ont aussi désigné parmi eux, ceux qui représenteront Pontoise à l'agglomération en tant que conseillers communautaires.

CONSEILLERS MUNICIPAUX, ADJOINTS, MAIRE : QUELS SONT LEURS RÔLES ?

LE CONSEIL MUNICIPAL

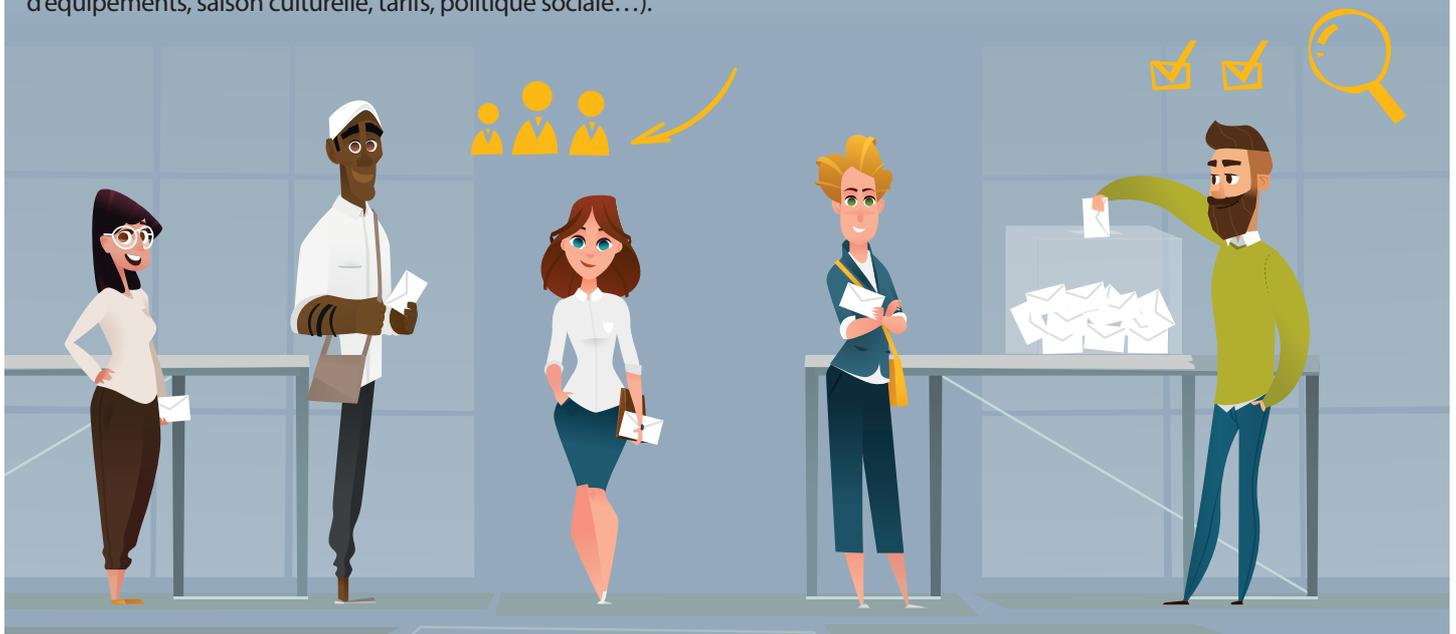
Le Conseil municipal est l'assemblée délibérante élue chargée de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. C'est l'instance qui regroupe les 39 conseillers municipaux élus par les Pontoisiens lors des élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020. Différentes tendances politiques y sont représentées par leur intermédiaire. Il y a en effet des élus de la majorité, issus de la liste qui a remporté le plus de suffrages, et des élus de l'opposition (conseillers municipaux issus des listes adverses).

Une fois par trimestre au moins, le Maire convoque le Conseil municipal avec un ordre du jour qui comporte plusieurs questions à examiner (budget de la commune, constructions et travaux d'équipements, saison culturelle, tarifs, politique sociale...).

Le Conseil municipal accepte ou refuse les projets de délibération qui lui sont soumis.

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Tout le monde peut donc y assister et un compte rendu des délibérations est consultable sur le site de la ville, www.ville-pontoise.fr, et affiché en mairie après chaque séance.

Les décisions prises par une commune sont contrôlées par l'État. Le Préfet du Val-d'Oise vérifie la légalité des décisions municipales au regard du Code Général des Collectivités Territoriales et d'autres textes juridiques. La Chambre Régionale des Comptes examine, elle, périodiquement, la gestion des collectivités.



LE MAIRE

EXÉCUTIF DE LA COMMUNE

- Il prépare et exécute les **décisions du conseil municipal**.
- Il est le **chef de l'administration communale**.
- Il est investi des **pouvoirs de police**.
- Il prend des **arrêtés municipaux**.
- Il **représente la commune** en justice.



AGENT DE L'ÉTAT

- Il est **officier de l'état civil**.
- Il est **officier de police judiciaire**.
- Il organise les **élections** (bureaux de vote, etc.).
- Il statue sur les demandes d'**inscription sur les listes électorales**.
- Il est chargé du **recensement citoyen**.
- Il organise les **cérémonies patriotiques** dans sa commune.



CONTACTER UN ÉLU

Vous souhaitez contacter le Maire, un Adjoint, un Conseiller municipal ? Connectez-vous sur www.ville-pontoise.fr/Vivre à Pontoise / le Conseil municipal, puis cliquez sur le représentant que vous souhaitez rencontrer ou questionner et complétez le formulaire.

LES ADJOINTS

L'équipe municipale est formée du Maire et de ses Adjointes. Ils ont été élus lors du Conseil d'installation par les autres conseillers municipaux.

Le Maire délègue une partie de ses pouvoirs à ses adjointes qui exercent alors leurs responsabilités dans un domaine spécifique, en rapport avec leurs compétences et/ou leurs

motivations : finances, logement, culture, travaux, état-civil... Les Adjointes donnent l'orientation politique et valident les projets réalisés ensuite par les services municipaux.

A noter que les conseillers délégués ont reçu une délégation pour exercer une mission précise auprès des adjointes ou du Maire.



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, À CHACUN SES COMPÉTENCES !

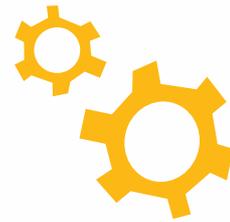
Qui se charge de rénover les rues ? Du ramassage des déchets ménagers ? De la réhabilitation des établissements scolaires ? De l'éclairage public ?... Autant de questions que vous êtes susceptibles de vous poser. Alors à qui vous adresser ? Voici des éléments de réponses.

	Communes	Communautés d'agglomération	Départements	Régions
Enfance, Jeunesse, Éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des crèches et des garderies - Création et entretien des écoles primaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la recherche et aux établissements d'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Financement des crèches et des garderies - Entretien des collèges - Gestion des transports scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien des lycées - Gestion des formations professionnalisantes et de l'apprentissage
Action sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Aide aux personnes en difficulté (CCAS, emploi, logement...) 		<ul style="list-style-type: none"> - Aide sociale à l'enfance, aux personnes âgées, handicapées et RSA 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge des formations sociales et para-médicales
Voirie, Propreté Cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien des voiries communales - Création et entretien des réseaux d'assainissement (compétence de la Ville déléguée au SIARP) 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'éclairage public et du chauffage urbain - Création et entretien des voiries communautaires - Gestion des équipements de transports public et cyclable - Collecte et traitement des ordures ménagères 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des voiries départementales, des transports en commun et des pistes cyclables - Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux 	<ul style="list-style-type: none"> - Application du Plan régional d'élimination des déchets industriels spéciaux
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien des espaces verts communaux (parc, jardins, parterres...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des espaces verts communautaires, des eaux pluviales et assainissement collectif des eaux usées 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des itinéraires de promenade et de randonnée 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien des parcs naturels régionaux
Culture	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des archives et musées municipaux et des bibliothèques 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des archives départementales et de la bibliothèque centrale de prêt 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire général du patrimoine culturel - Gestion de l'enseignement artistique professionnel
Sport Vie associative	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des équipements sportifs - Versement de subventions aux associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion d'équipements communautaires (piscines) - Versement de subventions aux associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des équipements sportifs des collèges - Versement de subventions aux associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des équipements sportifs des lycées - Versement de subventions aux associations
Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration du Plan Local d'Urbanisme - Délivrance des permis de construire 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de l'espace communautaire (ZAC, parkings communautaires) - Gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage 		
Etat-civil Élections	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des actes de naissance, mariage et décès - Organisation des élections 			





L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Stéphanie VON EUW
Vice-Présidente de la Région Ile-de-France
Maire de Pontoise
Conseillère communautaire



François DAOUST
Adjoint au Maire
Conseiller communautaire



Anne FROMENTEIL
Adjointe au Maire



Robert DUPAQUIER
Adjoint au Maire



Léna MOAL-DE BOURMONT
Adjointe au Maire
Conseillère communautaire



Laurent LAMBERT
Adjoint au Maire
Conseiller communautaire



Laëtitia DEWALLE
Adjointe au Maire



Sébastien BLANCHARD
Adjoint au Maire



Schahrazade DELAMARE
Adjointe au Maire



Patrick MORCELLO
Adjoint au Maire



Marie-Claude CABARRUS
Adjointe au Maire



Sébastien GUERY
Adjoint au Maire





Céline ALVES PINTO
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Philippe ROUDEN
Conseiller municipal



Céline KALNIN
Conseillère municipale



Laurent LEBAILLIF
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Monique LEFEBVRE
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Emmanuel PEZET
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Annick FERRÉ
Conseillère municipale



Remi BOUXOM
Conseiller municipal



Karima OUMOKRANE
Conseillère municipale



Mehdi BOUHANNA
Conseiller municipal



Stéphanie PACKERT
Conseillère municipale



Raoul NKAMWA NJINKÉ
Conseiller municipal



Karine LAVENU
Conseillère municipale



Roland DELHORBE
Conseiller municipal



Marie-Christine DÉJARDIN
Conseillère municipale



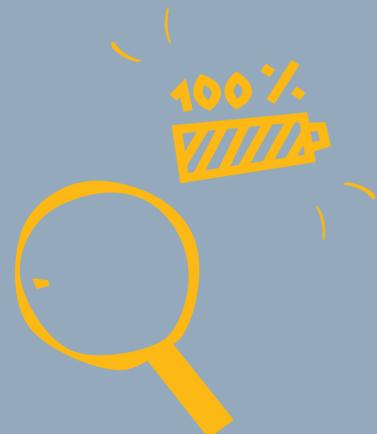
Victor BRAMI
Conseiller municipal

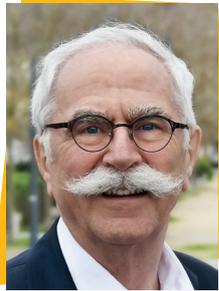


Armelle LEGRAND-ROBERT
Conseillère municipale



François FROMANGÉ
Conseiller municipal





Gérard SEIMBILLE
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Chloé CAMBIE
Conseillère municipale



Pascal BOURDOU
Conseiller municipal



Agnès IRRMANN
Conseillère municipale



Jean-Christophe BORIES
Conseiller municipal



Sandra NGUYEN DÉROSIER
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Matthieu DREVELLE
Conseiller municipal



Bénédicte ARIÈS
Conseillère municipale



Gérard BOMMENEL
Conseiller municipal



TRIBUNES DE L'OPPOSITION

On ne peut se réjouir quand l'élection repose sur une abstention de plus de 70% et que la nouvelle majorité n'est élue qu'avec 15% des électeurs. Ce résultat fausse l'élection, pose un problème de démocratie et porte le risque de voir les extrêmes en profiter. Cette situation est certes due à la crise sanitaire mais également au rejet de la chose politique et des élus par de plus en plus de nos concitoyens en âge de voter. Il est donc indispensable que les promesses faites par les candidats soient tenues et qu'à défaut la responsabilité n'en soit pas rejetée sur d'autres ni sur la situation laissée par ses prédécesseurs. Le temps de la campagne est passé et ce qui doit nous guider, puisque nous avons tous dit que nous avons entendu les Pontoisiens, c'est d'apporter les réponses appropriées à leurs attentes. Le groupe « Vivre à Pontoise » y veillera. Nous soutiendrons de manière constructive les propositions allant dans ce sens. Mais nous serons attentifs à ce que soit entendu le sentiment d'oubli exprimé par les habitants de Marcouville, des Louvrais/Cordeliers et des Larris/Maradas. Nous attendons que des réponses concrètes soient apportées aux demandes formulées par les jeunes pour avoir des activités adaptées à leurs besoins et pour les aider à entrer dans la vie active. Pour ce qui est du devoir indispensable d'aider nos aînés et les plus fragiles nous serons présents, comme nous le serons pour que soient tenus les engagements pris en matière de sécurité et concernant la maison médicale. Nous serons enfin vigilants à ce que toutes les décisions prises par la majorité intègrent l'exigence pour que Pontoise devienne une ville plus écoresponsable, plus verte et plus agréable à vivre.

Et nous veillerons à ce que la promesse suivante de la nouvelle majorité soit tenue :

"Chaque élu de l'équipe devra signer une charte de déontologie dans laquelle il/elle s'engage".

Le groupe "**Vivre à Pontoise**".

NOTRE ENGAGEMENT

Le 28 juin, les Pontoisiennes et les Pontoisiens ont choisi. Nous respectons ce choix et remercions celles et ceux qui, par leur vote, ont permis notre présence au conseil municipal avec la volonté de porter avec détermination les valeurs de l'Écologie, de la Solidarité et de l'Égalité.

Le mode d'élection, qui accorde $\frac{3}{4}$ des sièges à la liste arrivée en tête, ne laisse que peu de place et de moyens à l'expression des élus minoritaires que nous sommes. Même si nous appelons la nouvelle équipe à respecter la transparence et la démocratie, nous savons que nous ne serons associés aux projets municipaux qu'en fin de parcours, sans réelle possibilité de renverser le cours des votes.

Il serait alors facile d'être une force d'obstruction, refusant tout dialogue et votant systématiquement contre. Cela serait facile mais inutile pour les habitantes et les habitants de notre ville. Les défis sociaux et environnementaux sont bien trop importants pour jouer à ce jeu irresponsable.

Nous, les quatre élus de la liste Pontoise Écologique et Solidaires, nous engageons à être force de proposition et de construction tout au long de ces six années de mandat. En nous appuyant sur l'Assemblée citoyenne, nous serons le mégaphone qui permettra à la voix des citoyen.ne.s de traverser les murs de la mairie.

Nous nous engageons à écouter tous les habitant.e.s, de tous les âges, de tous les quartiers, y compris celles et ceux qui ne croient plus à la politique. Nous porterons devant le conseil municipal les critiques, les demandes et les projets qui sont en accord avec notre volonté d'agir pour une ville adaptée aux défis sociaux, climatiques et environnementaux, présents et à venir.

"Notre voix est minoritaire au Conseil municipal, mais elle n'en sera pas moins forte !"

S. Nguyen Dérosier, M. Drevelle, B. Ariès et G. Bommenel pour le groupe "**Pontoise Écologique et Solidaire**"



LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS

1# UNE VILLE SÛRE ET RASSURANTE

- Augmentation des effectifs de 20 agents
- Création d'une brigade intercommunale de nuit

2# UN RÉSEAU DE SURVEILLANCE ET DE PROTECTION DONT ON POURRA MESURER L'EFFICACITÉ

- Implantation complémentaire de 30 nouvelles caméras
- Création d'un réseau de télésurveillance en lien avec les commerçants

3# UNE ACTION DE PRÉVENTION AU PLUS PRÈS DES PONTOISIENS

- Création d'une équipe d'éducateurs de prévention

4# UNE VILLE VERTE, DURABLE ET RESPONSABLE

- Plantation de 1 000 arbres
- Végétalisation des bâtiments publics et des voiries
- Mise à disposition de bacs de compost collectifs en ville et dans chaque école
- Mise en place d'un éclairage urbain adapté et connecté (détection de présence, orientation vers les trottoirs)
- Création d'une brigade assermentée habilitée à verbaliser les auteurs de dépôts sauvages

5# UNE VILLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE

- Création d'un marché aux Louvrais
- Création d'une Zone franche à Marcouville afin de favoriser la création d'entreprises et la création d'emploi
- Création d'une Société Coopérative d'intérêt collectif dédiée au commerce

6# UNE VILLE ANIMÉE

- Des évènements dans tous les quartiers, pour tous les âges et toute l'année
- Relance des thés dansants, création du marathon de Pontoise, création de la semaine de la danse, relance de la Fête de l'Oise, du Carnaval de la ville, création de la grande braderie des commerçants

7# UNE VILLE QUI PERMET D'APPRENDRE ET DE GRANDIR

- Construction d'une 11^{ème} école élémentaire au quartier Bossut
- Réhabilitation complète de l'école Ludovic-Piette à Marcouville
- Objectif cantine zéro plastique, zéro déchet et repas bio, locaux et labellisés "faits maison"

8# UNE VILLE HUMAINE ET SOLIDAIRE

- Mise en place d'une mutuelle municipale
- Création d'un ciné club avec programmation de films à succès pour les Seniors
- Aide "énergie" (électricité, chauffage) – 20€ par mois sous conditions de ressources
- Recrutement de médecins pour la maison de santé des Cordeliers

9# UNE VILLE PRÉVOYANTE ET EFFICACE

- Non augmentation des impôts locaux
- Structuration du budget par politiques annuelles prioritaires afin de le rendre plus lisible

10# UNE VILLE PRÉSERVÉE ET MISE EN VALEUR

- Mise en place du permis de louer
- Lancement d'un Appel à Projet Urbain innovant multi-sites
- Poursuite de l'aménagement des berges de l'Oise



11# UNE VILLE MOBILE ET FLUIDE

- Poursuite du programme de requalification des voiries de la ville
- Enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques
- Elaboration d'un schéma d'aménagement de pistes cyclables à l'échelle de la ville
- Création d'un parcours pédestre reliant l'ensemble des quartiers de la ville
- Révision du plan de circulation
- Expérimentation d'une navette autonome de proximité

12# UNE VILLE COLLABORATIVE, COMMUNICANTE ET EXEMPLAIRE

- Création d'un budget participatif
- Création d'une nouvelle charte graphique et d'une identité visuelle de la ville
- Signature d'une charte de déontologie pour tous les élus

13# UNE VILLE ATHLÉTIQUE ET RAYONNANTE

- Relance de l'opération "Cité sport"
- Création "Les tremplins du sport", stage multisports
- Création des "Olympiades des écoles"
- Création d'un espace culturel et sportif polyvalent sur le site du hall Saint-Martin

L'APRÈS COVID : LE PLAN POUR FAIRE FACE À LA CRISE

PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE ET D'ACTIVITÉS

- Stationnement avec 1h30 gratuite dans les zones commerçantes ;
- Occupation gratuite exceptionnelle du domaine public pour les terrasses ;
- Programmation d'artistes en extérieur tout au long de l'été ;
- Accompagnement à l'obtention des dispositifs de soutien régionaux ;
- Soutien aux associations culturelles et sportives (élargissement des créneaux des équipements municipaux, dotations...).

PLAN DE SOLIDARITÉ ET DE PROTECTION DES PLUS VULNÉRABLES

- Lutte contre l'exclusion : création d'une mission de veille et d'accueil dédiée au CCAS en lien avec les associations et acteurs sociaux ;
- Lancement d'un plan de soutien intergénérationnel afin de renforcer le lien social ;
- Création d'une réserve citoyenne pontoisienne ;
- Lutte contre les inégalités scolaires : équipement progressif des familles qui en ont besoin en matériel informatique ;
- Lutte contre le décrochage scolaire : ouverture des écoles les 15 derniers jours d'août à tous les élèves qui ont besoin de soutien scolaire, en partenariat avec les associations ;
- Plan d'entretien des logements sociaux et signature d'une charte d'obligations pour les bailleurs sociaux ;
- Insertion par l'emploi : lancement d'ateliers municipaux en lien avec les services techniques de la Ville ;
- Lutte contre le chômage : création d'une plateforme de mise en relation et accompagnement du service auprès des entreprises partenaires de la Ville ;
- Ouverture de la Maison médicale et soutien au logement du personnel soignant ;
- Création d'une mutuelle municipale ;
- Etude du lancement d'une centrale municipale d'achat pour les Pontoisiens.

PLAN POUR UN MODE DE VIE PLUS RESPONSABLE

- Favoriser et faciliter la consommation locale grâce à la mise en place d'une organisation logistique dédiée aux producteurs locaux permettant la création d'un marché de produits locaux ;
- Création d'un service de livraison mutualisée ;
- Création de pistes cyclables et installation d'abris vélo sécurisés ;
- Installation de bornes de recharge électrique en lien avec la Région Ile-de-France ;
- Ouverture d'un espace de location Véligo (vélos électriques) ;
- Développement des jardins / potagers partagés.



Pontoise

TOUJOURS CONNECTÉS

Site - Appli - Facebook - Instagram



ville-pontoise.fr
f Ville-Pontoise
@villepontoise

